



Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement

Mardi 22 octobre 2024 , 18 h 30, au local 136 de l'école Jacques-Ouellette et en TEAMS

Sujets statutaires

	Sujets	Rôle des membres du CÉ	Temps	Compte-rendu des échanges
1.	Ouverture de la rencontre		2 min	Début de la rencontre à 18h38. Sont présents : Mme Katy Buisson, Mme Geneviève Blondin, Mme Isabelle Boutin, Mme Vicky Provencher, M. Mohamed Amireche, Mme Edith Champagne, Mme Solange Roussel, M. Jonathan Bergeron et Mme Catherine Auger. Sont absents : M. Alexandre St-Arnaud
2.	Lecture de l'ordre du jour et ajouts	Adopter	5 min	Mme Boutin propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Buisson seconde. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
3.	Élection d'un président ou d'une présidente	Choisir la personne qui assumera ce rôle	5 min	Mme Buisson propose la nomination de Mme Isabelle Boutin pour le poste de présidente du CÉ. Aucun autre membre ne se propose pour ce poste et la nomination de Mme Boutin est approuvée à l'unanimité.
4.	Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente	Choisir la personne qui assumera ce rôle	5 min	Mme Champagne propose Mme Buisson et sa nomination est approuvée à l'unanimité.
5.	Nomination d'un ou d'une secrétaire		2 min	Mme Boutin propose M. Bergeron pour le poste de secrétaire et sa nomination est approuvée à l'unanimité.
6.	Parole au président ou à la présidente		5 min	Mot de bienvenue de la part de Mme Boutin.
7.	Lecture et suivi du procès-verbal du 11 juin 2024	Adopter	5 min	Deux corrections mineures sont apportées aux prénoms de certains membres. Mme Boutin propose l'adoption du PV du 11 juin. Mme Champagne seconde.
8.	Nomination des membres de la communauté	Nommer les membres de la communauté (art. 42 LIP)	2 min	Mme Blondin présente les deux partenaires de premier plan pour le CÉ : FAQ et INLB Mme Roussel propose et Mme Provencher seconde. Personne ne s'oppose alors ces deux partenaires sont réinvités à joindre le CÉ.
9.	Règles de régie interne	Approuver	5 min	Mme Boutin lit les règlements qui avaient été révisés l'an dernier. Il n'y a pas de modification à faire pour 2024-2025. Mme Boutin propose et M. Jonathan seconde. Les règles de régie interne sont approuvées.
10.	Déclaration de conflit d'intérêt des membres	Déclarer tout conflit d'intérêt	5 min	Mme Blondin présente le document de conflit d'intérêt et demande aux membres de le remplir et de le retourner au secrétariat de l'école.
11.	Calendrier des rencontres		10 min	Mme Blondin présente le document avec les principaux thèmes qui doivent être abordés lors des différents CÉ tout au long de



				<p>l'année. Les membres acceptent la proposition de planifier deux dates à l'avance les prochains CÉ.</p>
12.	Présentation de la formation obligatoire. Échange et questions.	Suivre la formation obligatoire	10 min	<p>Mme Blondin présente la formation obligatoire concernant le CÉ pour les nouveaux membres. Les capsules, le cahier des membres et les fiches thématiques sont présentés et expliqués. Mme Blondin présente également aux membres comment accéder à ce contenu de formation et invitent fortement les membres à lire les fiches thématiques et à visionner les capsules au fur et à mesure qu'elles sont suggérées dans l'ordre du jour.</p>
13.	Fonds à destination spéciale : <ul style="list-style-type: none">• Présentation des montants• Demande d'aide financière – Partie des dépenses liées à l'activité Educazoo	Pouvoir solliciter et recevoir des sommes d'argent; Surveiller l'administration du fonds Pouvoir demander d'examiner les dossiers du fonds	5 min	<p>Mme Blondin présente le fonctionnement du fond à destination spéciale, la provenance des fonds, et comment ce fonds peut être dépensé pour certains projets.</p> <p>Mme Blondin propose au CÉ de prendre 393,59\$ pour l'activité Educazoo qui aura lieu le 29 octobre à l'école. Le restant du montant est payé via la mesure école inspirante.</p> <p>M Amireche propose et Mme Boutin seconde. Cette dépense est acceptée à l'unanimité.</p>

Sujets de décision

	Sujets	Rôle du CÉ	Temps	Précisions
14.	Présentation du rapport annuel du CÉ 2023-2024	Adopter	5 min	<p>Mme Blondin et Mme Boutin présente aux membres le rapport annuel 2023-2024 du CÉ. Il n'y a pas de modification à apporter.</p> <p>Mme Boutin propose l'adoption du rapport et M. Bergeron seconde.</p> <p>Il sera envoyé officiellement par la direction au CSSMV.</p>
15.	Activités et sorties éducatives	Approuver	5 min	<p>Mme Blondin présente le fonctionnement des demandes de sorties/activités éducatives.</p> <p>L'activité Educazoo est approuvée à l'unanimité.</p> <p>La sortie à L'OSM est approuvée à l'unanimité.</p> <p>La sortie au Théâtre de la ville est approuvée à l'unanimité.</p> <p>L'activité d'archéologie est approuvée à l'unanimité.</p> <p>La sortie au Salon du livre est approuvée à l'unanimité.</p> <p>Mme Blondin mentionne quelques projets de sortie qui sont en développement pour les classes de préscolaire.</p>
16.	Entente d'hébergement en cas d'évacuation	Approuver	2 min	<p>Mme Blondin présente les ententes d'évacuation qui ont été signées avec le Collège Français et Gérard-Fillion. Ces ententes sont approuvées à l'unanimité.</p>



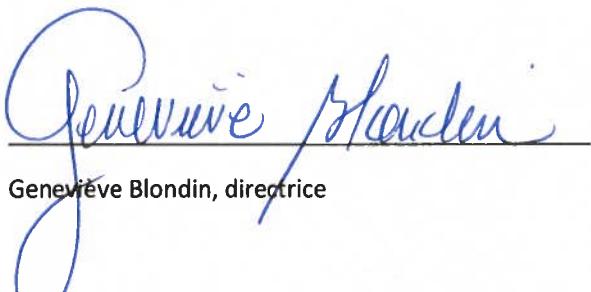
				Mme Blondin présente les nouvelles mesures d'urgence qui ont été mises en place au début de l'année et mentionne les bons coups de l'exercice d'évacuation qui a eu lieu en début d'année.
17.	Planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité	Approuver		Mme Blondin propose de reporter l'approbation des contenus à la sexualité lorsque toutes les planifications auront été remises à la direction.

Sujets de développement et d'information

	Sujets	Rôle du CÉ	Temps	Précisions
18.	Activités parascolaires	Pouvoir en organiser, pouvoir permettre à d'autres personnes ou organismes d'en organiser	5 min	M. Bergeron présente les activités parascolaires qui ont lieu cette année ainsi que quelques projets d'activités qui sont en développement.
19.	Parole aux membres du CÉ		5 min	Mme Boutin demande si la direction a trouvé un enseignant pour le remplacement du groupe 201. Mme Blondin lui présente la situation actuelle avec M. Delage et Mme Fontaine. Mme Auger présente un projet de l'INLB à propos des emplois étudiants et propose une collaboration future avec l'école Jacques-Ouellette.
20.	Parole au représentant du comité de parents		5 min	N/A
21.	Parole au public		5 min	N/A
22.	Clôture de la rencontre		2 min	Prochaines rencontres : 4 décembre 2024 et 5 février 2025 Fin de la rencontre : 20h47



Isabelle Boutin, présidente



Geneviève Blondin, directrice

2024-12-04

Date

